

Le prix d'internet et de la télé devrait baisser

C'est une bonne nouvelle pour le consommateur belge qui devrait en bénéficier d'ici quelque temps

Les prix pratiqués en Belgique pour la télé et internet sont trop élevés, plus élevés, en tout cas que dans les pays voisins. Mais, cela ne devrait plus durer. Après des mois, une solution a été trouvée pour ouvrir le secteur à plus de concurrence. En principe, cela devrait faire baisser les prix. Tout profit pour le consommateur, espérons-le.

Dans les faits, le marché de l'internet haut débit et de la télédistribution est donc actuellement aux mains de trois grands opérateurs très puissants : Telenet au nord du pays, Voo au sud et Proximus des deux côtés. Ces opérateurs profitent sans doute d'une situation trop peu concurrentielle pour maintenir des prix hauts.

Les huit remèdes proposés vont tous dans le sens : mettre la pression sur Telenet, Voo et Proximus pour qu'ils baissent leurs prix.

JUSQU'À 20%

Les trois opérateurs en question devront ainsi non seulement continuer à permettre à des opérateurs alternatifs (comme Orange, par exemple) de pouvoir utiliser leurs infrastructures – à savoir les câbles et aussi les

fibres optiques de Proximus dorénavant – mais le prix facturé aux sociétés locataires, sera revu à la baisse. La révolution, c'est que le système de calcul du prix de location sera désormais lié au coût réel du service et non plus au prix que paie le consommateur. On parle d'une baisse pouvant aller jusqu'à 20 % par rapport au prix actuel ! Ce qui change évidemment tout. Logiquement, cela devrait permettre à davantage de sociétés de se porter candidates et aussi de faire (enfin ?) du bénéfice ! Jusqu'ici, Orange estimait ne pas gagner de l'argent dans l'internet en Belgique, faute d'une régulation favorable.

Cette nouvelle donne attisera également la concurrence pour le triple-play (internet, télé et poste fixe), une formule choisie par un foyer sur deux chez nous, mais dont le prix avait continué à augmenter, alors qu'il était déjà plus élevé que dans les pays voisins ! Le prix des offres groupées va donc baisser dans la mesure où elles pourront être pleinement proposées par d'autres opérateurs que les trois gros...

Les opérateurs alternatifs pourront également désormais pro-

poser l'internet en solo à bas prix. C'est intéressant pour ceux, notamment les plus jeunes, qui ne cherchent qu'à avoir accès à des services comme Spotify ou Netflix.

Parmi les mesures (qui entrent en vigueur immédiatement), on signalera aussi que les opérateurs alternatifs verront augmenter la qualité des lignes fixes qu'elles proposent – elles étaient jusqu'ici moins bonnes comparées aux Proximus et autres Voo. Et en ce qui concerne le contenu de la télé-distribution, les opérateurs alternatifs auront le loisir de proposer deux chaînes de télé spécifiques pour se différencier de l'offre de l'opérateur du réseau qu'ils utilisent.

Enfin, une mesure a été imaginée pour faire en sorte que les ménages belges qui vivent en rase campagne puissent avoir accès à un internet rapide – ils seraient chez nous encore environ 5 % à ne pas en bénéficier. L'idée est que ces zones ne seront plus soumises aux mêmes règles de régulation, ce qui pourrait éventuellement inciter les opérateurs à investir là où ils répugnent habituellement à le faire pour des questions de coût élevé, lié à la faible densité de

population – les Cantons de l'est et la province de Luxembourg sont évidemment concernés. ●

SAM CHRISTOPHE

Analyse

Le coup porté aux gros opérateurs est dur

Ils sont trois gros opérateurs du secteur, ils sont aussi sur le papier les trois gros perdants de la régulation new-look du marché. Proximus plus encore que les deux autres entreprises, est particulièrement visée. Ce qu'elle redoutait particulièrement est arrivé : elle est obligée

d'ouvrir son réseau de fibre optique aux concurrents et pas à n'importe quel prix. On ne peut évidemment pas parler de catastrophe industrielle pour un opérateur qui remplace graduellement son réseau cuivré par la fibre optique. S'il s'agit d'un coup très

dur qui lui est porté, sa portée ne pourra sans doute être analysée que d'ici quelques mois au mieux.

Mais tout a été fait pour privilégier les nouveaux arrivants sur le marché, une pétition de principe qu'avait validée l'Europe il y a un gros mois... ●